Mis en ligne le 18 juillet 2022
par Paule DENIS, Assistante à la Direction générale des services

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20220713-15-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 13-07-2022
Publication le : 13-07-2022

Commune de Tullins
Département de l'Isère RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil municipal – Séance du 6 juillet 2022

Nombre de membres au Conseil Municipal : 29

qui ont pris part à la délibération : 20

Date de convocation : 1er juillet 2022

L'an deux mil vingt et deux, le six juillet, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TULLINS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle habituelle des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gérald CANTOURNET.

Présents :

Mesdames et Messieurs : Gérald CANTOURNET, Florian GRENIER, Anne DROGO, Brahim SAADI, Dolores ADAMSKI, Pascale LUBIN, José CORREIA DOS SANTOS, Marie-Laure TRESCA, Damien VINCIGUERRA, Eric GLENAT, Frank PRESUMEY, Nicole CLUZEL et Jean-François RIMET-MEILLE.

Absents :

Alain FERNANDEZ donnant pourvoir à Brahim SAADI, René MARTIN donnant pouvoir à Dolores ADAMSKI, Nadège MANCINO, Vanessa RENARD, Sébastien MAGNIER donnant pouvoir à Marie-Laure TRESCA, Marie-Emeline DOBIGNY, Françoise SOULLIER (excusée), Laëtitia SERPAGGI, Claire PESCHEL, Clotilde BERTHIER donnant pouvoir à Frank PRESUMEY, Stéphanie BESSET, Sébastien GINESTET, Cédric AUGIER, Jean-Charles BANCHERI donnant pouvoir à Anne DROGO, Robert PASERO donnant pouvoir à Florian GRENIER et Didier DEMCZUK donnant pouvoir à Gérald CANTOURNET.

Le Conseil municipal a choisi pour secrétaire de séance Madame Marie-Laure TRESCA.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022-4.1-112

Modification du tableau des effectifs – Direction générale des services – Chargé de la Commande publique et du suivi des affaires juridiques

Monsieur le Maire expose :

Suite au départ prochain de l'agent chargé de la Commande publique et du suivi des affaires juridiques, il convient de procéder à son remplacement.

En fonction du candidat retenu, le grade peut varier entre le cadre d'emploi des rédacteurs et celui des attachés territoriaux.

Dans ce cadre, il convient donc de créer un poste de Chargé de la Commande publique et du suivi des affaires juridiques ouvert sur les grades suivants (étant précisé que le poste est déjà créé sur le grade de rédacteur, lequel correspond au grade actuel de l'agent en poste) :

Direction/service	Création	
	Emploi	Grade
Direction Générale des services	1 emploi à temps complet	Attaché territorial
Direction Générale des services	1 emploi à temps complet	Rédacteur principal 2ème classe
Direction Générale des services	1 emploi à temps complet	Rédacteur principal 1ère classe

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

AR-Préfecture de Grenoble

038-213805179-20220713-15-DE

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 13-07-2022

Publication le : 13-07-2022

Le Conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** la modification du tableau des effectifs détaillée ci-dessus,
- **Inscrit** au budget les crédits correspondants,
- **Autorise** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de la présente délibération.

Copie conforme au registre des délibérations
Tullins, 11 juillet 2022
Le Maire

